

Bonjour,

Je suis favorable aux énergies renouvelables dans leur ensemble, néanmoins comme les énergies « classiques » elles amènent quelques nuisances. Tout n'est pas rose dans le renouvelable !!

Pour ce qui concerne l'éolien lorsqu'il s'agit d'implanter deux ou trois éoliennes disséminées à travers champs, cela ne pose aucun problème. En revanche une concentration telle que nous la connaissons sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Beauce devient un véritable fléau, d'un point de vue esthétique bien sûr, mais aussi en raison de l'impacte sur les terres agricoles. Le volume de béton injecté dans le sol est loin d'être neutre, et est-on certain que lors du démantèlement qui se produira dans quelques décennies, ce socle sera totalement enlevé. Il semblerait que jusqu'à présent les éoliennes en fin de vie soient envoyées pour traitement notamment en Russie...quid de l'avenir ?

Dans la région centre, l'Eure et Loir est un, si ce n'est LE, département où nous avons le plus grand nombre d'éoliennes et notre Com-Com doit probablement détenir un record en la matière.

Une des éoliennes objet de cette enquête sera installée à une faible distance de parcelles où un agriculteur se lance dans l'agroforesterie et ainsi participe à l'amélioration et la protection de la biodiversité. Cette implantation n'est elle pas paradoxale ?

En conclusion je suis contre l'implantation de ce nouveau parc éolien.

Y